

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 03.11.2025 / 08

LUNDI 03 NOVEMBRE 2025 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de présents : 38

Nombre de pouvoirs : 6

Absents sans pouvoirs : 25

Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 03 NOVEMBRE, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 28 octobre 2025, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents :

Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Denis LEGOUT
- Mme Jacqueline JULIEN, pouvoir à Mme Marianne FLORAT
- Mr Xavier LEMARCHAND, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR
- Mme Estelle PLANCHON, pouvoir à Mme Véronique HOMMAIS
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS
- Mr Yohann-Cédric TELLIER, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mme Mireille DROUET
- Mr Philippe SOETAERT

Absents :

- Mr Daniel ANTOINE
- Mme Virginie BARRIERE
- Mr Jack BOISJOLY
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Edwige HAYS
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mr Arnauld JERU
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTÉ
- Mme Pascale PAYNEL
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Joël VREL est désigné secrétaire de séance.

**DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE BANDE DE TERRAIN SITUEE
RUE DES MYOSOTIS EN DESSOUS DU CIMETIERE SUR LA COMMUNE
HISTORIQUE DE LIVAROT**

Afin d'accéder à leur propriété par la réalisation d'un chemin, la SCI POUCH-DU souhaite acquérir une bande de terrain situé rue des Myosotis en dessous du cimetière issu du domaine public de la Commune historique de Livarot.

Afin d'obtenir un avis de France Domaine, il convient de procéder à la désaffectation et au déclassement d'une partie de ce terrain pour une contenance de 377 m².

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L.2141-1 qui précise qu'un « bien d'une personne publique mentionnés à l'article L 1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement »,

Considérant que le bien communal sis rue des Myosotis n'est pas affecté à un service public ou à l'usage direct du public,

Considérant qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien,

Le Conseil Municipal devra :

- Constater la désaffectation du bien sis rue des Myosotis pour une contenance de 377 m² ;
- Décider du déclassement d'une partie du terrain situé rue des myosotis d'une contenance de 377 m² du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Constate** la désaffectation du bien sis rue des Myosotis pour une contenance de 377 m² ;
- **Décide** du déclassement d'une partie du terrain situé rue des myosotis d'une contenance de 377 m² du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal ;
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 04 novembre 2025.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20251103-2025-11-07-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2025